

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

22 AVRIL 2021
19H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 22 avril 2021, de manière virtuelle.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Maître Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Aucune personne n'y assistait.

NOTE Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 3, paragraphe 14).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210422-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 19h35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du jeudi 22 avril 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20210422-002

3. Politique de gestion des matières résiduelles

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a entamé en 2019 une démarche de planification stratégique de sa gestion des matières résiduelles (GMR) afin d'amorcer un changement de culture, tant au niveau de la population, que des industries, commerces et institutions (ICI), ainsi que de l'administration municipale;

ATTENDU que cette démarche s'inscrit dans un contexte de changement et de modernisation suivant les objectifs tracés par le Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de GMR et le Plan de GMR de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que par la Stratégie et le Plan d'action du Plan directeur de GMR de l'Agglomération de Montréal 2020-2025;

ATTENDU que la Ville s'est engagée à développer une politique incarnant ces objectifs et a bénéficié à cet effet de la contribution des citoyens qui ont participé à un atelier tenu en novembre 2019 et du Comité environnementale, ainsi que de l'expertise et conseils offerts par ses partenaires Cycle Environnement, Coop Incita et Concertation Montréal ;

ATTENDU que cette politique fût soumise et révisée par les membres du Conseil.

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la politique de gestion des matières résiduelles soit approuvée.
- 2) Que la Ville de Montréal-Ouest approuve les lignes directrices suivantes à mettre en œuvre dans chacune des quatre catégories de matières résiduelles que sont le recyclage, le compost, les ordures et les déchets de construction, déchets de rénovation et de démolition :
 - Tendre vers le zéro déchet;
 - Augmenter le taux de matières résiduelles détournées de l'élimination;
 - Favoriser une culture de collaboration et d'intelligence collective; et
 - Mener par l'exemple en tant qu'organisation municipale.

Adoptée à l'unanimité.
20210422-003

4. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pas eu lieu puisque la séance était tenue à huis clos conformément à l'arrêté ministériel 2020-074.

5. Levée de la séance

À 19h44, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210422-004

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210422*